



Kanton Bern
Canton de Berne

Denkmalpflege
Monuments historiques



MONUMENTS
HISTORIQUES EN
BREF

Le Service des monuments historiques du canton de Berne est un prestataire et un partenaire pour toutes les personnes qui s'investissent dans la transformation ou la restauration d'un monument historique.

Le Service des monuments historiques du canton de Berne a pour mission d'assurer la conservation du patrimoine architectural ancien et contemporain et sa transmission aux générations futures. C'est en maintenant une utilisation qu'un bâtiment historique est le mieux protégé. Le souci primordial est de conserver autant que possible l'authenticité des constructions historiques et, en collaboration avec les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les artisans, de les adapter aux besoins liés à l'usage actuel. Comme base de son activité de conseil, le Service des monuments historiques étudie et documente le patrimoine bâti et transmet les valeurs et qualités particulières du patrimoine bâti. Par son travail, le Service des monuments historiques contribue de manière significative à l'identité et à la diversité culturelle du canton de Berne.



Je possède un monument historique – que faire ?

La collaboration avec le Service des monuments historiques expliquée simplement.



www.be.ch/collaboration-service



Conseils techniques

Une maison ancienne est le plus souvent unique. Comme une voiture de collection, elle requiert des soins particuliers et des solutions sur mesure. Les conseillères et conseillers du Service des monuments historiques sont là pour ça. La modernisation et la conservation de la substance ancienne ne sont pas seulement compatibles : ensemble, elles offrent aussi une qualité d'habitat hors du commun. La tâche du service est, dans la procédure d'un permis de construire, de mettre en évidence la substance ancienne. Il est recommandé de les contacter suffisamment tôt.

Subventions

La conservation et l'entretien des bâtiments historiques sont une tâche d'intérêt public. Les subventions sont donc un moyen d'indemniser des prestations essentielles de maintien de valeur. Le Service des monuments historiques coordonne les subventions publiques versées pour la restauration de monuments historiques.



www.be.ch/transformer-restaurer



Dépôt d'éléments de construction

Le Service des monuments historiques gère un dépôt d'éléments de construction anciens à Münchenbuchsee. Lors de restaurations, les conseillers techniques peuvent disposer de ces matériaux de construction et éléments de décor.

Conservation des sites construits

Le Service des monuments historiques conseille les communes et les urbanistes sur toutes les questions relatives à des modifications sur un site construit. Il peut s'agir d'une simple enseigne publicitaire, d'une transformation ou d'une rénovation dans un quartier protégé, d'un classement en zone à bâtir ou de la construction d'un nouveau quartier d'habitation. La base de planification dans le domaine sont l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et le recensement architectural.

Médiation

En tant que partenaire privilégié, le Service des monuments historiques entretient un échange actif avec ses partenaires. Il informe sur les processus pertinents et transmet les qualités particulières d'un monument historique, par exemple à travers des visites guidées sur place.



Construction et conservation des monuments historiques – sujets d'actualité



Monument historique et énergie

La rénovation énergétique des monuments historiques, l'installation de panneaux solaires sur leurs toits ou l'évaluation des cheminées de chaudières à pellets dans le paysage villageois font partie intégrante du conseil technique. Les conseillères et conseillers techniques s'engagent à préserver les monuments historiques de manière aussi authentique que possible et à les rendre compatibles avec le climat.

www.be.ch/monuments-et-energie



Sites construits

Les paysages urbains de nos villages et villes contribuent à la qualité de notre cadre de vie et forgent notre identité. Face à la densification, aux changements d'affectation et aux conditions-cadres économiques, le patrimoine architectural se trouve de plus en plus sous pression. Une planification attentive à la qualité offre la possibilité de développer nos lieux de manière durable, sans qu'ils ne perdent leur âme.

www.bkd.be.ch/fachwerk-2025



Recensement architectural



Vue d'ensemble du patrimoine architectural historique

Les bâtiments historiques du canton de Berne sont recensés, décrits et évalués dans un inventaire. Ce recensement constitue une base pour les prestations de conseil du Service des monuments historiques. Les données du recensement sont à disposition du public en ligne.

Le recensement reflète la diversité régionale des formes et des traditions architecturales. L'éventail s'étend de la maison rurale au quartier urbain, de la petite construction artisanale au complexe industriel, du logement ouvrier au château. La documentation n'inclut pas seulement des constructions de haute qualité architecturale, mais aussi des réalisations significatives sur le plan de l'histoire de l'architecture ou de l'histoire sociale qui marquent le paysage.

Sur mandat du Grand Conseil, le recensement architectural a été considérablement réduit. La révision s'est concentrée sur les objets dignes de conservation, évalués dans le cadre d'une comparaison cantonale. La révision du recensement architectural a été achevée fin 2022. Le recensement restreint offre une vue d'ensemble encore plus ciblée : le canton de Berne est riche d'une culture bâtie extrêmement diversifiée et chargée de tradition, ainsi que de sites villageois et urbains de qualité préservés.



Recensement architectural – bon à savoir



Qu'est-ce qu'un monument historique ?

Les monuments historiques sont des objets et des ensembles bâtis remarquables présentant une valeur culturelle, historique ou esthétique. Selon la Loi sur les constructions, cela comprend notamment les sites construits, les ensembles bâtis, les objets, les jardins, les installations, les éléments architecturaux intérieurs, les ensembles structurés et les aménagements fixes. Lors de l'évaluation des monuments historiques, on distingue les catégories « digne de protection » et « digne de conservation ». Ces deux catégories sont définies dans la Loi sur les constructions.

www.be.ch/definition-monument-historique



Recensement architectural – en ligne

Le recensement architectural est disponible en ligne – découvrez notre culture du bâti sous :

www.be.ch/recensement-architectural-en-ligne





Documentation technique

La documentation technique du Service des monuments historiques comprend les analyses architecturales et la documentation photographique et graphique. Les recherches scientifiques dans les archives et dans la littérature spécialisée apportent des informations supplémentaires sur l'histoire des bâtiments. Ces moyens permettent de mieux connaître les monuments, leur contexte et l'histoire des propriétaires.

Archives

Les photographies et plans anciens, les documents d'archives ou l'étude de la littérature spécialisée sont souvent le seul moyen de reconstituer l'histoire architecturale d'un bâtiment et de la poursuivre. Les archives du Service des monuments historiques contiennent de nombreux plans et photographies et sont constamment enrichies de documents anciens ou actuels. Elles sont accessibles au public.



Recherche

L'équipe de recherche travaille actuellement aux volumes bernois des collections « Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse ». La série de la collection « Les maisons rurales de Suisse » est achevée. Ces ouvrages sont des outils indispensables pour la recherche sur les monuments, mais aussi pour leur entretien et leur conservation.

À ce jour, dix volumes concernant le canton de Berne ont paru dans la série de publications nationales des Monuments d'art et d'histoire. Cinq volumes traitent de la ville de Berne, cinq autres de la ville de Burgdorf ainsi que des anciens districts administratifs d'Erlach, de Nidau, d'Aarberg et de Wangen. La publication du volume concernant l'ancien district administratif de Fraubrunnen est en cours.

Après les trois volumes « Das Berner Oberland », « Das höhere Berner Mittelland » et « Das tiefere Berner Mittelland », les deux volumes consacrés au Seeland et au Jura bernois ont complété la série « Les maisons rurales de Suisse ».



Acheter des ouvrages

Tous les ouvrages ci-dessus sont disponibles en librairie.

www.be.ch/publications-medias



Découvrir le patrimoine



Journées européennes du patrimoine

Chaque deuxième week-end de septembre, des passionnés de toute la Suisse sont invités à participer à des visites guidées, des ateliers, des visites de chantiers ou des excursions. Le public a ainsi accès à des monuments historiques et à des biens culturels qui sont normalement fermés au public.

Découvrir le patrimoine

Des informations sur des manifestations, sur les Journées européennes du patrimoine, sur des idées d'excursions ainsi que sur des courts métrages consacrés à des monuments historiques sont disponibles sur Internet.



www.be.ch/decouvrir-le-patrimoine

À la découverte du patrimoine architectural

Ce matériel didactique, destiné aux écoles primaires et secondaires, complète l'offre des créateurs, des organes de protection du patrimoine et des institutions culturelles. Il vise à encourager la compréhension de l'espace public, du patrimoine architectural et de sa conservation. Les élèves apprennent ainsi qu'un monument historique peut également être un bâtiment moderne attrayant, et ils sont sensibilisés à la diversité et à la valeur de notre patrimoine culturel.



Matériel pédagogique

Sur mandat de la Direction de l'instruction publique, le Service des monuments historiques du canton de Berne a élaboré des modules d'enseignement pour tous niveaux sur les thèmes de la conservation des monuments historiques et de l'histoire de l'architecture.

www.be.ch/decouverte-patrimoine-ecole

Fachwerk

La revue annuelle du Service des monuments historiques présente des restaurations récentes, développe des thèmes particuliers, relate des découvertes, des surprises, des pertes regrettables. FACHWERK peut également être consulté en ligne. Le Service des monuments historiques s'acquitte ainsi de son obligation légale de produire un rapport et fournit des informations passionnantes sur des bâtiments anciens. Ce rapport est parallèlement un moyen important de dialogue avec les partenaires et les maîtres d'ouvrage.



La revue du Service des monuments historiques

FACHWERK est également disponible en version numérique. L'édition imprimée peut être commandée sous : denkmalpflege@be.ch.

www.be.ch/fachwerk-fr



Crédit des illustrations : Page de titre – Dominique Plüss ; Rotfarbgasse, Wangen an der Aare. Page 2 – Collaboration avec le Service des monuments historiques ; vidéo : Oculus Illustration GmbH, Zurich. Page 3 – Dominique Plüss ; Rotfarbgasse, Wangen an der Aare, procédure qualifiée – Séance de travail avec les propriétaires, les experts et la commune. Page 4 – Adrian Moser ; dépôt d'éléments de construction à Münchenbuchsee. Page 5 en haut – Roland Juker ; Köniz, Morillonstrasse 41. Page 5 en bas – Dominique Plüss ; site bâti à Tramelan. Page 6 – Bahoz Issa ; Heimiswil, Zeitlistal 595c. Page 7 en haut – Roland Juker ; Berthoud, Scheunenstrasse 10. Page 7 en bas – Markus Beyeler ; Bienne, Schwanengasse 34. Page 8 en haut – Dominique Plüss ; Château de Fraubrunnen, charpente. Page 8 en bas – Rittersaalverein, Musée du Château de Berthoud ; Le château de Fraubrunnen sur un tableau vers 1740 ou 1770, peint par Johann Grimm ou Johann Ludwig Aberli. Page 10 – Roland Juker ; Remise du Prix spécial à Lauperswil.

Mise en page : Anne Sulzer Grafik, Berne

© Service des monuments historiques du canton de Berne 04/2026

Direction de l'instruction publique et de la culture
Office de la culture
Service des monuments historiques

Schwarztorstrasse 31
Case postale
3001 Berne
+41 31 633 40 30
monuments-historiques@be.ch

www.be.ch/monuments-historiques